

Chroniques et nouvelles

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **66 (1921)**

Heft 12

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CHRONIQUES et NOUVELLES

CHRONIQUE SUISSE

Quelques mots sur la réforme militaire. — Les résultats généraux des cours de répétition en 1921. — Réorganisation de la Bibliothèque militaire fédérale. — Une revision des statuts de la Société suisse des officiers. — † Le colonel-divisionnaire Hans Schlapbach. — Les départs.

Plus on tardera à prendre en mains la réforme militaire, plus il deviendra difficile de la bien conduire à chef. L'année dernière déjà, la chronique suisse a relevé l'opposition qui s'élève entre le principe du service militaire général et les exigences du budget de l'Etat. La question revient sur le tapis à l'occasion de la discussion du budget fédéral pour 1922, et de nouveau, en attendant la solution que l'on continue à ajourner, on cède sur le principe pour satisfaire les finances. Avant et pendant la guerre européenne, l'application du service général entraînait le recrutement annuel d'une trentaine de mille jeunes gens; il a été encore de 27 350 en 1917; en 1921, par motif budgétaire, il a été ramené à 22 900, les conseils de revision ayant déployé toute leur sévérité pour le limiter à ce nombre. Mais c'était encore trop; pour rester dans le cadre du budget, on a procédé à une nouvelle visite sanitaire à l'arrivée des recrues à la caserne et 2800 ont été éliminées, jeunes hommes parfaitement constitués, désireux de remplir leur devoir militaire, vexés d'être renvoyés, et déclarés inaptes contre toute réalité.

C'est extrêmement regrettable à tous les points de vue. Au point de vue moral d'abord, celui qui relève de la santé de l'esprit public. Nos jeunes gens tiennent pour la plupart à accomplir leur service militaire qui témoigne à leurs yeux de leur ascension à la qualité de citoyen, d'homme fait, de Suisse complet. D'autre part, ils bénéficient sous les armes d'un complément d'éducation démocratique et sociale grandement instructif pour eux en même temps qu'utile à la nation. Leur développement physique en retire un bénéfice lui aussi. Le service militaire est un puissant encouragement et stimulant à la pratique des sports dont personne aujourd'hui n'a plus l'idée de mettre la valeur en doute.

A un point de vue plus étroitement militaire, la réduction du recrutement non accompagnée de la réorganisation des corps de troupes, soit des cadres, va nous conduire à une armée difforme.

Les forts recrutements d'avant la guerre procuraient tout juste aux unités des effectifs normaux. Il n'y a pas eu surabondance de dépôts lors de la mobilisation. Il est probable que dès 1922 les unités en seront aux effectifs anormaux, pour devenir peu à peu et d'ici peu des squelettes inutilisables.

Il y a quelques mois, on a plus ou moins vivement critiqué l'essai de conciliation tenté entre le service général et les nécessités financières par le projet de l'Etat-major général. A-t-on mieux trouvé depuis ? Si oui, personne n'en a rien su. Il serait temps d'aviser cependant. Une armée est plus facile à détruire qu'à reconstruire. On agira sagement en n'attendant pas que cette reconstruction soit rendue nécessaire ; ce serait alors un travail de Sisyphe.

* * *

On aurait d'autant plus lieu de le déplorer que si, dans une fraction de ce que l'on pourrait appeler le grand public civil, fraction citadine surtout, la guerre et ses suites ont conduit, par réaction, à quelque désintéressement pour les objets militaires, celui-ci n'a pas entamé l'armée et ceux qui l'affectionnent. En fin de 1921, on peut confirmer en les étendant les observations justifiées par les premiers cours de répétition. Leur succès a été général et les résultats excellents ; ils ont fourni la réfutation la plus complète des prédictions de désaffection générale répandues par certains milieux politiques. Le bon esprit, l'entrain, la cohésion, les rapports entre officiers et troupe, et dans le domaine technique la meilleure utilisation du temps, ont marqué un réel progrès sur l'état d'avant guerre. La discipline a été facile à obtenir ; presque pas de punitions. Il y aurait là une étude d'ensemble intéressante à faire. Ne tenterait-elle pas un de nos camarades pour l'utilité et l'intérêt de tous ?

Ce que l'on doit tirer derechef de ces constatations, c'est combien il serait malencontreux de compromettre une aussi favorable situation en n'en profitant pas pour apporter plus aisément à notre maison militaire les changements qu'elle nécessite. Encore une fois, qu'on n'attende pas pour s'y résoudre le jour où les corps de troupes, qui ont témoigné de si sérieuses qualités, en viendraient à les perdre en s'effritant.

* * *

A diverses reprises, la *Revue militaire suisse* s'est plainte des services insuffisants rendus depuis quelques années par la Bibliothèque militaire fédérale. Ses lecteurs apprendront avec satisfaction la réorganisation de cette institution qui, bien gérée, peut contribuer de la

façon la plus efficace à l'instruction et à la valeur de notre corps d'officiers. Une communication par laquelle la nouvelle direction de la Bibliothèque informe le public militaire de sa réorganisation, rappelle un passage du maréchal Foch tiré de son volume *Des principes de la guerre* : « Plus l'expérience de la guerre fait défaut à une armée, plus il importe d'avoir recours à l'histoire de la guerre, comme instruction et comme base de cette instruction... Bien que l'histoire ne soit nullement en état de remplacer l'expérience acquise, elle peut pourtant la préparer. En temps de paix, elle devient le vrai moyen d'apprendre la guerre et de déterminer les principes fixes de l'art de la guerre. »

En d'autres termes, Napoléon a écrit déjà quelque chose de semblable. C'est en méditant sur les campagnes de ses prédécesseurs qu'il a préparé les conceptions de son génie. Assurément, la Bibliothèque militaire fédérale ne prétend pas former autant de Napoléons que l'armée fédérale compte d'officiers, mais il dépend de chacun d'eux d'élargir ses horizons en la mettant à contribution et d'accroître le bagage de ses connaissances.

La Bibliothèque a retrouvé ses locaux du Palais fédéral après une fugue *extra muros* qui témoigna de plus d'indépendance juvénile que de réflexion. Dans quelques jours, à la fin de l'année, la réintégration sera complète. Cinquante mille volumes environ, y compris quelques milliers de publications non classées et de doubles rempliront les rayons mis à sa disposition au troisième étage de l'aile est du Palais fédéral, dans six salles dont une salle pour le service de prêt, une salle de lecture et un bureau pour le bibliothécaire. On sait que celui-ci est actuellement le major de Vallière avec comme adjoint le major Bochsler.

La Direction paraît avoir saisi nettement les exigences pratiques auxquelles l'institution doit répondre. Les ressources modestes de la Bibliothèque, fait-elle savoir, ne permettent pas de sortir d'un domaine strictement limité. « Pour remplir sa tâche, qui est de faciliter aux officiers suisses l'étude des questions militaires et historiques, la bibliothèque doit restreindre ses achats aux ouvrages de science militaire et d'histoire de la guerre. Tout le reste doit être éliminé. Une spécialisation complète sera le seul moyen d'arriver à maintenir à l'institution son utilité pratique et son caractère essentiel. Elargir ce cadre serait disperser nos forces et nous éloigner du but. »

Le *service de prêt* se fait chaque jour, de 8 à 11 heures et de 14 à 17 heures, le samedi après-midi excepté. En règle générale, seuls les officiers suisses et les secrétaires d'état-major peuvent obtenir des livres ; exceptionnellement, sur recommandation écrite d'un

officier, des sous-officiers et des soldats. La liste des nouvelles acquisitions sera publiée par la Feuille militaire officielle et dans les périodiques militaires suisses.

Le dernier catalogue imprimé (3^e supplément) s'arrête à 1914. Un 4^e supplément, qui sera le principal travail de l'année prochaine, comprendra la période de la guerre européenne, de 1914 à 1919.

« Quelques rubriques nouvelles sont devenues nécessaires, dit la communication. Nous continuons à unifier le classement des ouvrages sur la grande guerre de façon à les grouper tous dans les mêmes subdivisions. Les enseignements de la guerre et les forces morales pourront aussi être mis à part. Pour la lettre B (histoire suisse), nous formons un groupement spécial B e des ouvrages relatifs à l'occupations des frontières 1914-1919. La collection des règlements militaires suisses sera étendue aux règlements d'avant 1815. Les collections des règlements étrangers actuellement en vigueur seront tenues à jour. L'iconographie de la guerre et de la mobilisation suisse sera cataloguée spécialement. Les collections de portraits, de gravures militaires, estampes d'uniformes suisses, lithographies, etc., seront réunies sous un même titre. »

« Dans la salle de lecture, les officiers trouveront les principaux périodiques militaires, techniques, journaux officiels, des armées suisse, française, allemande, anglaise, italienne, autrichienne, espagnole, hollandaise, suédoise, danoise, serbe, polonaise et américaine. On y trouvera en outre des ouvrages d'encyclopédie et d'auteurs célèbres (Nachschlagewerke), ainsi que les meilleurs livres sur la guerre mondiale qui pourront être consultés sur place sans autre formalité. Cette salle est à la disposition des officiers qui auront un travail de recherches à faire. On rappelle aux officiers en service militaire à Berne ou qui y sont en passage qu'elle leur est ouverte. »

* * *

La Société suisse des officiers a révisé ses statuts. Le nouveau texte a été publié dans le *Journal militaire suisse*. Les modifications principales portent sur les points suivants.

Etendant les buts qu'elle a poursuivis jusqu'à ce jour : développement de nos institutions militaires, culte de l'esprit militaire et bons rapports entre officiers, elle s'appliquera à encourager l'éducation militaire des officiers en dehors des périodes de service. A cet effet, et à titre de moyen, elle publiera des périodiques militaires ou allouera des subsides aux publications de ce genre. Elle ajoute en outre aux organes de la Société existants : assemblée générale, assemblée des délégués, comité central, vérificateurs des comptes,

une *commission d'études*, dont les missions sont déterminées par le règlement que nos lecteurs trouveront dans la prochaine livraison. On peut le résumer en disant que la Commission d'études se saisira des diverses questions d'intérêt militaire qui surgiront ou qui lui seront soumises pour leur examen préalable et pour préparer leur discussion générale par la Société. Quant aux revues de la société, leur publication sera assurée par le comité central qui conclura les contrats d'édition et fixera les prix de l'abonnement. Les moyens financiers servant à leur exploitation et les droits d'édition figureront à l'avoir et dans les recettes sociales ; comptes et budgets des périodiques seront soumis à l'approbation de l'assemblée des délégués.

A relever aussi l'éventualité d'un secrétariat rétribué si l'extension du travail venait à l'exiger. Le Comité central en déciderait sur proposition de l'assemblée des délégués, et aurait le droit, d'autre part, d'en décider la suppression sous réserve d'approbation de ladite assemblée, conformément aux prescriptions réglementaires.

Les autres modifications sont de moindre importance ; elles précisent et complètent les détails de l'administration et de l'activité de la Société.

* * *

Le colonel-divisionnaire Hans Schlapbach, décédé il y a quelques jours à l'âge de 57 ans seulement, laisse le souvenir d'un bon chef de troupe et celui d'un camarade cordial et bienveillant. Sa carrière n'a pas été cependant sans quelque agitation. Il débuta aux écoles de tir d'infanterie, spécialiste de l'enseignement du tir de la mitrailleuse, à une époque où l'arme était une nouveauté et où, adoptée en Suisse par la cavalerie, on ne prévoyait pas son rôle futur dans l'infanterie et l'influence qu'elle exercerait sur la tactique du fantassin. Très adroit tireur, Schlapbach se donna de tout son cœur à la spécialité dont il était chargé, et bientôt il fut de ceux dont on parlait volontiers lorsqu'on s'entretenait des expériences de tir de Wahlenstadt.

Il était officier supérieur, lieutenant-colonel sauf erreur, au moment des démêlés Wille-Marckwalder dans la cavalerie, — démêlés que les jeunes générations n'ont pas connus, ce qu'elles n'ont pas à regretter. — Il fut appelé à l'instruction de la cavalerie, notamment les mitrailleurs à cheval, par le colonel Marckwalder. Mais cette arme n'était pas son affaire ; il y arrivait d'ailleurs dans de malencontreuses conditions, ayant contre lui, comme cela ne pouvait pas ne pas être, le groupe opposé. Il ne fit que passer au service pratique pour entrer dans les bureaux de l'arme lorsque le colonel Wildbolz en prit la direction. Il déploya dans l'accomplissement de cette besogne admi-

nistrative et d'état-major ses qualités habituelles de conscience et de zèle.

Au cours de la guerre, il fut réintégré dans l'infanterie où il eut le commandement d'une brigade. Puis, comme une réaction se produisait contre certaines nominations précédentes, il fut promu colonel-divisionnaire et mis à la tête de la 3^e division où il succéda au colonel-divisionnaire Gertsch. Il exerçait ce commandement depuis janvier 1919.

Au camarade qui n'est plus, nous adressons l'hommage ému de notre affectueux souvenir.

* * *

Au nombre des départs administratifs de fin d'année, relevons deux noms d'officiers plus particulièrement connus de la Suisse romande, ceux du colonel Henri de Muralt, qui remplissait hier encore les fonctions d'instructeur en chef de la 1^{re} division, et que son état de santé oblige à se retirer, et celui d'un vétéran de nos troupes de forteresse, le colonel Edouard Dietler, chef de la Section des fortifications au service de l'Etat-Major général, qui démissionne pour raison d'âge. Au premier, nous souhaitons un heureux rétablissement, et au second le repos que mérite une carrière bien remplie.

A ce propos, et au titre des économies, qu'il vaudrait mieux rechercher dans l'administration que dans le chapitre de l'instruction de l'armée, ne serait-il pas possible de profiter de la vacance pour supprimer la section des fortifications, et rattacher comme autrefois l'artillerie de forteresse au service de l'artillerie ? Nous ne tranchons pas la question, bien entendu, car elle ne doit l'être que par des gens idoines, bien au courant des exigences techniques et administratives qu'il faut satisfaire. Mais elle mérite d'être posée et une solution affirmative s'imposerait si, sans inconvénient pour l'instruction de l'arme intéressée, une simplification administrative devenait possible.

CHRONIQUE FRANÇAISE

(De notre correspondant particulier.)

Le général Humbert et la division du Maroc en 1914.

Le général Humbert, gouverneur de Strasbourg, est mort, en activité de service, le 9 novembre dernier. Il était âgé de 59 ans seulement. C'est, avec le général Galliéni et le général Grossetti, l'un des premiers grands figurants de la grande guerre, qui vient de disparaître. Encore Grossetti n'avait-il commandé une armée qu'en

Macédoine, devant des montagnes que son héroïsme légendaire, à défaut de moyens matériels, lui interdisait d'attaquer. Quant à Gallieni, il n'avait pris qu'une part relativement brève, sinon glorieuse, aux événements de ces dernières années : il avait quitté le service actif quand la guerre vint le placer au poste redoutable de gouverneur de Paris et l'on peut dire qu'il fut le gouverneur idéal, sacrifiant toutes les ressources de sa place, toutes les prérogatives de son commandement pour assurer la victoire aux armées de manœuvre qui gravitaient dans le rayon d'action de son camp retranché. Ainsi s'est-il classé, par cet acte de décision, parmi les très grands chefs militaires ; *tant il est vrai que, dans le domaine de l'art de la guerre, les qualités les plus éminentes et aussi les plus rares sont néanmoins de l'ordre le plus simple...*

Humbert, au contraire, avait fait toute la campagne, s'élevant par degrés successifs du commandement d'une division à celui d'une armée. Général de brigade au Maroc en 1914, il vint en France à la tête de la division de marche du Maroc que Lyautey, un grand chef, lui encore, avait immédiatement offerte aux armées mobilisées, tout en proposant de conserver intégralement le Maroc. En octobre 1914, Humbert était nommé général de division et mis à la tête du 32^e corps. En mars 1915, il commandait le détachement d'armée de Lorraine, puis la 3^e armée en juillet de la même année qu'il conserva pendant la plus grande partie de la guerre, jusqu'en octobre 1918, où il prit le commandement de la 7^e armée. Il avait été élevé à la dignité de grand-officier de la Légion d'honneur, en juillet 1918, avec la citation suivante : « Chef d'armée énergique, chargé de couvrir les routes de Paris lors de l'offensive allemande de mars 1918 contre le front anglais, a réussi à contenir les efforts de l'ennemi sans se laisser couper des armées françaises et a soutenu les plus durs combats du 22 mars au 2 août. »

Ainsi Humbert n'aura pas été un de ces météores qui, partis le 2 août 1914 avec un grade infime, parvinrent à franchir de façon plus ou moins vertigineuse un grand nombre d'échelons dans la hiérarchie militaire et à finir la guerre à la tête d'une grande unité : il passe simplement de la division à l'armée, gagnant deux échelons, ce qui est la moyenne de l'élévation acquise pendant la guerre, dans notre armée. Son mérite n'en paraît que mieux fondé parce qu'établi sur des bases normales et bien assises. Il fut, telle est l'expression qu'il employait naguère devant nous, un jour que nous évoquions les principales étapes de sa carrière guerrière, « l'un des modestes artisans de la victoire française. »

Il était, en vérité, un modeste. La légende qui s'était attachée

à son nom, de son vivant, dans l'armée, en faisait plus particulièrement un officier chic, élégant, poseur ; il devait cette réputation à la redingote à pans flottants qu'il était alors seul à porter et que l'autorité militaire semble avoir adoptée dans la nouvelle grande tenue des officiers généraux. Aux chevaux de pur sang qu'il montait, on le croyait sortant de la cavalerie. Enfin, son air distant et un peu sec, ses gestes nerveux, sa voix cassante, le faisaient classer d'emblée dans la catégorie, à laquelle on imaginait qu'il voulait se hausser, des officiers titrés portant un grand nom de famille. Or nulle légende ne fut jamais plus fausse. Humbert était un ancien enfant de troupe ; il appartenait à l'arme de l'infanterie ; loin d'être orgueilleux, il observait sans cesse et dans toutes ses manières, une retenue qui, à l'usage, dégageait de sa personne cette autorité et ce prestige, cet ascendant en quelque sorte magique qui permettent au chef, digne du nom, d'exercer sur ses troupes, une réelle emprise.

Soldat dans l'âme, il avait consacré sa vie à l'étude et à la méditation des problèmes que pose le champ de bataille ; aussi ne fut-il point pris au dépourvu quand sonna l'heure décisive et on le vit aussitôt déployer les qualités maîtresses qui resteront, durant toute la guerre, ses caractéristiques essentielles : l'obstination, le sang-froid, l'énergie. Elles feront sa gloire dans les temps à venir. *Tant il est encore vrai qu'à la guerre, les qualités du caractère l'emportent toujours sur celles de l'intelligence et du cœur.*

En ce qui nous concerne, quel plus bel hommage pourrions-nous adresser au général Humbert autre que celui d'évoquer devant les lecteurs de cette Revue : « la geste » de la division marocaine pendant qu'elle fut placée sous ses ordres, au début de la guerre ?

Cette division commence à débarquer à Charleville dans la nuit du 22 août 1914, et elle est aussitôt incorporée au 9^e corps d'armée qui, après avoir été concentré dans la région de Nancy, était amené vers la gauche, face à la frontière franco-belge, où la masse allemande de manœuvre s'était révélée depuis le 19 août au matin. Elle remplace la 18^e division qui a été maintenue en Lorraine, à la suite de la bataille de Mohrange. Le général Dubois, commandant du 9^e corps, recevait ainsi quatre beaux régiments. Il n'en regrettait pas moins, cependant, ses liens tactiques rompus, ses deux régiments de réserve et une partie de son artillerie que l'artillerie de la division marocaine n'égalait pas numériquement. La division ne comprenait, en effet, que 2 groupes ; un 3^{me} groupe, formé de batteries de dédoublement, lui ayant été affecté au moment où elle débarquait, Humbert qui l'avait trouvé insuffisamment instruit, l'avait aussitôt envoyé à l'arrière pour parfaire son instruction. Peu de chefs, à cette période de

la guerre, en eussent agi de la sorte ; cet acte inusité prouve bien que le commandant de la division marocaine connaissait déjà, mieux qu'aucun de ses camarades de l'armée métropolitaine, quelles étaient les exigences techniques de la guerre. Quant aux régiments d'infanterie, on ne pouvait rien voir de plus beau : régiment colonial du Maroc, 1^{er} régiment de zouaves de marche, 5^e régiment de marche de tirailleurs, 2^e régiment mixte, tous étaient constitués par des éléments de choix, aguerris par un long séjour au Maroc. Aussi la première impression de regret témoignée par le général Dubois ne tarda pas à faire place à l'admiration la plus sincère. Ecoutez ce qu'il dit de la division marocaine :

« Cette superbe division fut chaleureusement accueillie. Elle-même entra dans le 9^e corps avec autant de confiance et de cordiale camaraderie que si elle en avait toujours fait partie. Sous la direction du chef si énergique et si distingué qui la commandait, elle prit une part glorieuse dans tous nos combats. Toujours prête à l'action, sans que les fatigues et l'incessante répétition des engagements aient jamais influé sur sa vaillance et son entrain, elle fit partie intégrante du 9^e corps jusques et y compris la poursuite qui suivit la bataille de la Marne. Elle en partagea la glorieuse destinée, prélevant en toutes circonstances sa large part d'honneur ¹. »

Cette belle unité n'entrera effectivement en action qu'à partir du 28 août, aux combats de la Fosse-à-l'Eau, qui font partie de la bataille-manœuvre de Signy-l'Abbaye-Rethel. L'armée saxonne de von Hausen se révélait ce jour-là, menaçant de se glisser dans le vide de 40 kilomètres créé entre les 4^e et 5^e armées françaises par la retraite précipitée de Lanrezac, que hantaient les souvenirs de 1870 dans cette même région. Pour contenir l'adversaire dont la manœuvre enveloppante sur la gauche du 9^e corps se précise en ce jour du 28 août, il n'y avait rien de mieux que de l'attaquer. C'est ce que le général Dubois décide de faire ; la division marocaine recevait ainsi l'ordre : « d'attaquer l'ennemi qui débouche de la forêt de Mailly ». L'ordre d'engagement d'Humbert est un modèle de précision ; il peint le chef qui l'a dicté :

« L'ennemi est dans la direction Thin-le-Moutier, forêt de Mailly.

» La division va se porter à sa rencontre et l'attaquer. (Suivent pour chaque unité de la division les indications relatives aux directions et aux zones.)

Exécution immédiate. »

¹ Général A. Dubois : *Deux ans de commandement sur le front de France*. I, 26. Les indications qui suivent sont extraites, en majeure partie, de cet excellent ouvrage.

La division du Maroc remplissait exactement sa mission ; par un brillant combat livré au prix de pertes très élevées, elle enrayait la manœuvre débordante de l'armée von Hausen. Dans la soirée, l'effort ennemi se trouvait contenu sur la ligne Dommery-la Fosse-à-l'Eau ; mais affaibli par ses attaques à la baïonnette multipliées, Humbert réclamait 5 bataillons d'infanterie, 2 groupes d'artillerie de renfort.

C'est ainsi que par une série de retours offensifs forçant les têtes de colonnes ennemies à se déployer, perdre du temps et des hommes, ralentir leur marche, créer de l'indécision dans l'esprit des chefs allemands, nos armées ont pu exécuter la retraite stratégique ordonnée par Joffre dans son Instruction générale du 25 août. Sans cet esprit d'offensive inculqué jusqu'aux moelles dans notre armée de 1914, il n'y aurait point eu de retraite possible. Plus qu'aucune autre grande unité, la division marocaine sut agir de la sorte.

Nous la retrouvons à la bataille de la Marne où les 6, 7, 8 et 9 septembre, à Mondement, Mongivroux et Saint-Prix, elle se couvrira d'une gloire immortelle.

Le 5 septembre, continuant le mouvement de repli vers le sud, Humbert suit avec sa division la route Bergères-les-Vertus, Fère Champenoise, Faux. La marche se déroule sans incidents, en ordre ; l'ennemi ne donne aucun signe de vie. Vers 7 heures, arrive l'ordre fameux de demi-tour prescrit pour le 6. Sûre qu'il se produirait un jour, toute l'armée l'attendait avec la plus vive impatience. Ordre est alors donné à la division du Maroc d'arrêter ses gros dans la région de Fère Champenoise, arrière-garde à Aulnay-aux-Planches, Morains-le-Petit. Mais Foch, qui commande la 9^e armée, modifie ses premières instructions et en conséquence, vers midi, la division marocaine reçoit l'ordre d'occuper la région de Bannes, le Mesnil-Broussy, Broussy-le-Grand. Il n'a pas paru possible de pousser, pendant la nuit, au delà des marais de Saint-Gond.

Pour le 6, Humbert doit tenir solidement Congy qu'il devra enlever, au besoin, par une attaque de nuit. L'attaque a lieu, mais ne réussit pas et les troupes du général Blondlat qui l'ont exécutée sont même obligées de se replier au sud des marais, ce pendant que le gros de la division marocaine s'établit plus à l'ouest, en formation articulée autour de Reuves. Vers 9 heures, Humbert est prêt à s'engager quand Foch donne à nouveau l'ordre de pousser des avant-gardes au nord des marais. Pour Humbert, cet ordre se transforme en celui de « faire tomber, *coûte que coûte*, la résistance de Congy, puis de s'emparer de Baye. » A 10 h. 30, Humbert lance deux régiments sur Baye ; ils sont cloués au sol par l'artillerie allemande et se retranchent au sud des marais, pendant que le duel d'artillerie se

poursuit. Foch limite alors les missions et Humbert doit attaquer immédiatement Saint-Prix. A la nuit, si nos troupes n'ont pas pu prendre pied au nord des marais, du moins l'ennemi a-t-il été contenu ; la division marocaine bivouaque dans la zone Mongivroux, Mondement. Humbert couche au château de Mondement.

Le 7, orientation nouvelle vers le nord-est, ordonnée par Foch et, pour la division marocaine, mission défensive : maintenir le front Mesnil-Broussy-Oyes, tout en aidant la 42^e division vers Saint-Prix ; battre avec son artillerie les débouchés des marais par Joches et Villenevard. Dès le matin, l'ennemi attaque, s'empare des bois de Saint-Gond et, vers 8 heures, devant la violence du combat, Humbert décide de déplacer son centre de gravité vers sa gauche : il tiendra Mesnil-Broussy et Broussy-le-Petit avec un minimum de forces et poussera toutes ses disponibilités sur la croupe Mondement-Oyes, pour agir contre les troupes venant de Saint-Prix. Il a le juste sentiment que les Allemands vont tenter un gros effort sur les hauteurs de Mongivroux pour prendre pied sur la falaise de Champagne. Son commandant de corps d'armée, qui entre dans ses vues, lui confirme à 8 h. 30 « l'ordre de tenir *coûte que coûte*, sans reculer d'une semelle, et de s'emparer de Saint-Prix *absolument* ». Rien d'anormal jusqu'à midi. L'annonce des succès de la 5^e armée à gauche, sur le grand Morin, reconforte les troupes et les aide à supporter la violence des attaques allemandes. Mais à la gauche de la 4^e armée, la situation reste délicate ; la 42^e division demande aide à la division du Maroc, au moment même où celle-ci, commençant à plier sous la pression ennemie, doit céder la crête du Poirier et Oyes ; Broussy-le-Petit flambe sous les obus de l'artillerie lourde allemande qui fait rage. C'est dans ces conditions qu'Humbert reçoit l'ordre de reprendre l'attaque sur Saint-Prix. L'exécution a lieu à 17 heures : Saint-Prix reste à l'ennemi, mais l'attaque a toutefois pour résultat d'arrêter son mouvement en avant et le force à se maintenir sur la défensive.

La nuit du 7 au 8 est relativement calme, mais l'ennemi ne manifeste aucune tendance à s'en aller. Au contraire, il redouble d'acharnement dans la journée du 8. Dès 3 h. 30, Humbert reprend l'attaque sur le front Oyes-Saint-Prix ; il a son poste de commandement à la cote 227, au nord de Broyes. A 7 heures, Oyes est occupé, mais tous les préparatifs d'une puissante attaque adverse se révèlent et les débouchés nord des marais restent solidement tenus. La brigade Blondlat se borne donc à défendre les marais au sud, sans pouvoir contribuer à la progression sur Saint-Prix. Mais la situation à la droite du 9^e corps étant dangereusement compromise, Humbert reçoit l'ordre de se dégarnir de tout ce qu'il pourra au profit de cette droite, tout en

conservant sa mission essentielle : « Tenir d'une façon absolue le front Saint-Prix, Broussy-le-Petit. » Il est alors 13 h. 45. A 14 h. 30, après une intense cannonade sur le front Broussy-le-Petit, Ménil-Broussy, Reuves, Oyes, l'ennemi parvient à franchir les marais et pénètre dans Broussy-le-Petit. Toute la division marocaine cède peu à peu et rétrograde sur le front croupe d'Allemant, Montgivroux. Ainsi sont annihilés les efforts de la matinée ; la situation d'Humbert redevient critique. Heureusement la nuit arrive ; les attaques s'arrêtent et les troupes bivouaquent sur leurs positions. Dure journée pour nos troupes. Au lieu de la poursuite à laquelle on s'attendait, il fallut faire face à l'attaque de plusieurs corps d'armée allemands et des meilleurs, le X^e, le XII^e et la Garde.

La journée du 9 septembre la dépassera encore en violence ; ce jour-là, l'ennemi donnera bien l'impression qu'il tente un suprême effort pour briser notre centre, tandis que, devant le front des autres armées, il recule déjà. Pour Humbert, son rôle restera le même et l'ordre qu'il reçut le 9 septembre, vers 0 heure, lui prescrit de « s'organiser fortement sur le front Montgivroux, Allemant, de manière à interdire le débouché des Marais. »

Dès l'aube, la division marocaine est brutalement attaquée par l'ennemi qui se présente en forces par Oyes, bouscule nos tirailleurs, enlève le village et le château de Mondement. Il est 6 heures. Humbert demande instamment d'être secouru, ses régiments étant en un état d'épuisement complet. Grossetti, qui commande la division voisine l'appuie de son mieux, réalisant ainsi cette camaraderie des grandes unités sur le champ de bataille qui, si l'on en juge par l'histoire, est l'un des facteurs les plus certains du succès à la guerre. Humbert, d'ailleurs, pratique pour son propre compte la maxime : Aide-toi !... Il ordonne à ses tirailleurs algériens de contre-attaquer Mondement. Car il faut, à tout prix, éviter que l'ennemi n'atteigne la crête d'Allemant, clé de la position, d'où la gauche de l'armée Foch serait compromise. Mais tirailleurs et zouaves sont à bout de souffle. Il faut une troupe fraîche. C'est le 77^e régiment d'infanterie qui arrive et qui, mis à la disposition d'Humbert, enlèvera Mondement, village et château, au prix d'efforts répétés qui dureront de 11 à 19 heures. A 20 heures, l'action cessait sur tout le front et le silence de la nuit n'était plus interrompu que par les gémissements des innombrables blessés allemands, « empilés, dit le colonel du 77^e, dans les fossés de la route, dans le bas-fond et au nord-est du village. »

Deux jours après, la division marocaine était citée à l'ordre de l'armée Foch pour sa vaillance, sa bravoure et sa ténacité. Ce sont là, en vérité, les propres qualités de son chef : l'obstination, l'énergie, que nous citons plus haut, avant de commencer ce récit. J. R.

CHRONIQUE PORTUGAISE

(De notre correspondant particulier.)

La nouvelle organisation de l'armée. — La question des artilleries.

Un projet pour une nouvelle organisation de l'armée a vu le jour. Le ministre l'a présenté au Congrès au cours d'une de ses dernières séances. La discussion sera longue, mais comme d'autres questions d'intérêt immédiat attirent, pour le moment, l'attention du parlement, elle ne figurera pas à l'ordre du jour avant l'hiver. Tant mieux ! Les parlementaires auront le temps d'étudier le projet de façon détaillée et réfléchie et de nous doter alors, une fois pour toutes, d'une organisation militaire ayant un caractère tout à fait national et conforme aux enseignements de la dernière guerre.

Le projet qui va être soumis à l'appréciation du congrès est le résultat du travail approfondi des Bureaux spéciaux de l'Etat-major de l'armée, dit-on. Quiconque a suivi nos chroniques publiées dans la *Revue militaire suisse* comprendra pourquoi nous attachons de l'importance à connaître les auteurs du projet. C'est déjà un premier pas dans la voie du progrès et de la sagesse qu'il ait été élaboré par les Bureaux spéciaux. Nous sommes sûrs ainsi que le parlement aura devant lui une œuvre technique et pondérée. C'est déjà quelque chose.

Une simple lecture du projet révèle quelques idées nouvelles et quelques idées anciennes qu'on a ressuscitées. Parmi les premières, il y en a quatre qu'on peut classer au nombre des vieilles aspirations, mais dont la discussion ne manquera pas cependant d'être vive et contradictoire. Ce sont :

1° La création de deux nouvelles directions au ministère de la guerre, l'une à l'*Etat-major de l'armée*, l'autre aux *Services de l'armée*, services jusqu'alors indépendants du ministère.

2° La création de la cinquième arme, l'aéronautique.

3° La création de cinq régions militaires territoriales au lieu des huit divisions militaires actuelles.

4° L'exploitation des usines et manufactures de l'armée rendue à l'industrie particulière.

Des questions ressuscitées, il y en a une qui soulèvera une grosse controverse, et qui, à mon avis, est contraire aux vues générales des experts. Il s'agit de la fusion des cadres de l'artillerie, c'est-à-dire du retour au cours unique pour toutes les commissions du service de l'artillerie.

Ce n'est pas dans notre intention d'entrer ici dans la discussion, même superficielle, des points de vue du projet d'organisation. Toutefois, nous ne pouvons passer sous silence une telle proposition.

Toute l'armée connaît la lutte formidable qui a eu lieu, lors de la séparation des cadres de l'artillerie, entre les partisans de cette séparation et ceux de l'ancien régime. Je ne répéterai pas les vigoureux arguments, les puissantes raisons présentées d'un côté et de l'autre. En fin de compte, la séparation a été admise et, en conséquence, l'instruction des deux cadres fut fondée sur des bases scientifiques, pédagogiques et militaires différentes. Les officiers de campagne, avec des cours plus courts, étaient destinés aux unités hippomobiles et, en général, aux unités légères de campagne, et les officiers de l'artillerie à pied aux unités lourdes, terrestres et côtières, aux usines, et aux manufactures de l'artillerie. A l'effervescence temporaire que provoqua cette séparation succéda une accalmie de bon augure et on aurait pu prédire ou pronostiquer sans danger d'erreur que, dans quelque douze ans, seule l'histoire ferait revivre le temps où il existait au Portugal un bloc unique d'artillerie.

La proposition du projet va de nouveau raviver et renouveler les anciennes discussions. Ce qui aura pour résultat, d'une part, de désunir les officiers de l'artillerie et, d'autre part, de créer des difficultés pour corriger les inégalités de promotion dues à la séparation. De plus, si l'on envisage la question au point de vue technique, c'est actuellement l'époque de la spécialisation, et cela pour n'importe quel métier. On peut se demander, dès lors, si au lieu de deux espèces d'artillerie seulement, il n'en faudrait pas d'autres encore ?

La guerre de 1914-1918 a montré d'une façon péremptoire que l'*artillerie de manœuvre* ou *artillerie de front* est toute différente en structure, en organisation et en emploi de l'*artillerie de position* ou *artillerie de l'arrière*.

Nous espérons donc, confiant dans la haute compétence du comité de guerre du Congrès, que les cadres de l'artillerie continueront à être spécialisés.

INFORMATIONS

SUISSE

Une cabane alpestre de brigade.— Le commandant de la 4^{me} brigade de montagne, colonel Vuilleumier, a pris l'initiative de l'édification d'une cabane alpestre militaire. Il a informé sa brigade de l'aboutissement de son projet par un avis d'où nous extrayons les indications et les passages suivants :